|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date prévue** | **Prévisions issues du CA du 29 novembre 2016** | **Niveau mis en œuvre** | **Commentaires** |
| 31/12/2016 | Libération de 7 agents pour cause économique car pris en charge sur PRODIAG qui a fini son budget FINEX | Procédure engagée le 5 décembre et réalisée depuis le 6 janvier 2017 | Contestation sur niveau des ISR en cours d’étude |
| Démission du Chef de composante Aménagement. | A voulu se positionner en prestataire privé | C’est effectif depuis le 31 décembre 2016 et suite à son prévis de 3 mois |
| Fin contrat non renouvelé du RP Estuaire | Procédure effective depuis le 31 décembre 2016 | L’Estuaire est suivi par l’équipe centrale. Le centre de Ntoum a été fermé le 6 janvier 2017 |
| Arrêt contrat de l’assistante Agrisud chargée du suivi opérationnel | Procédure effective depuis le 15 décembre 2016 | Le remplacement est assuré par un agent de la composante ACP qui a été muté à ce poste |
| Demande de remise à disposition de l’administration des 2 fonctionnaires en situation de détachement faute de moyens | La demande a été transmise à l’Administrateur de l’IGAD le 19 décembre, mais elle a été rejetée. | Proposition d’un budget additionnel de 93 M F CFA afin de supporter le maintien des 2 fonctionnaires jusqu’au 31 décembre 2017.  |
| Paiement des prestations des 33 agents pour la période du 01/07/2016 au 30/09/2016 | Ce montant sur fonds de contrepartie a été versé le 30 décembre sur le montant global attendu dans le cadre de la régularisation du virement effectué le 24 juin sur compte n’appartenant pas à l’IGAD.  | Ce versement a permis le règlement partiel de leurs indemnités. Nous continuons à relancer le Trésor pour la suite des versements.  |
| Remboursement aux caisses d’avance AFD des préfinancements des dépenses inéligibles (Impôts sur les marchés PRODIAG, TVA…) | Cette somme, sortie pour le remboursement, constituera un élément de blocage pour justification des caisses d’avances en cas de non-paiement | Ce montant fait partie d’un fonds de 2015 réalloué en 2016 et il est toujours attendu. |
| Participation à la mise en œuvre des objectifs sur contrepartie Etat (Impôts sur les marchés FAIA, TVA…) |  | Ces parties ne seront contractualisées que si les fonds sont disponibles.  |
| Signature avenant N°2 pour report date de mobilisation des fonds et révisions de la répartition budgétaire par composante | Avenant signé le 30 décembre 2016 | Il permet la mobilisation de l’ensemble du reliquat du FINEX. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 31/01/2017 | Présentation mémoire 19 PRODIAG | Mémoire en cours de transmission | Ce dernier ré abondement de la caisse d’avance du PRODIAG par le FINEX doit permettre le fonctionnement à effectif réduit jusqu’au 30 avril 2017 |
| 16/01/2017 | Poursuite avec dispositif de 18 personnes | La poursuite se fait avec 20 personnes compte tenu du maintien des 2 fonctionnaires. | Réorganisation du personnel restant afin de continuer à suivre les marchés en cours et les installations à effectuer.  |
| 30/04/2017 | Fin de la mobilisation des fonds du FINEX | A la demande du CA, proposition d’un budget complémentaire de 385 M FCFA pour la mise en place d’un système de suivi opérationnel dans le but de conserver les acquis. | Sans la mobilisation du budget additionnel, l’IGAD ne pourra équilibrer son budget 2017.  |
| 30/08/2017 | Projet avec le CIRMF | Identification d’un nouveau partenaire financier espéré vers cette date |  |
| 30/09/2017 | Validation en conseil des ministres | Le DGFRA a le dossier technique et doit finaliser le budget |  |
| 30/11/2017 | Adoption par l’assemblée nationale du PRODIAG 2 |  |  |